



Checklist : Traitement fluide des commandes

Quelles sont les exigences d'un bon de commande (« BC ») ?

Chez PTC, nous souhaitons que nos clients bénéficient d'une expérience fluide dès qu'ils entrent en contact avec nous. L'un de nos objectifs est de réduire au maximum la quantité de procédures et de démarches administratives. Cependant, en tant qu'entreprise internationale, il est impossible d'échapper à toutes les formalités administratives, notamment en ce qui concerne les contrats et les renouvellements.

En revanche, nous pouvons faciliter le processus pour qu'il soit aussi transparent que possible et que vous puissiez suivre les étapes nécessaires afin d'éviter les allers-retours inutiles avec nos experts du renouvellement.

Votre société exige-t-elle l'émission d'un bon de commande ?

Au début de votre processus de renouvellement, vous devez confirmer les exigences de votre société. La plupart des clients doivent émettre un bon de commande pour leurs renouvellements, bien que leur accord contienne une option de renouvellement automatique. Nous vous recommandons de contacter votre service de comptabilité pour comprendre les exigences de votre société en matière de bons de commande et garantir un paiement rapide. Veuillez informer votre conseiller en renouvellement avant la date de fin de votre renouvellement pour que nous puissions tout mettre en œuvre pour un traitement rapide.

Quelles informations doivent figurer sur un bon de commande ?

Le bon de commande client doit comporter les informations suivantes. Cela permettra à votre conseiller en renouvellement de traiter rapidement votre bon de commande !

Le bon de commande...

- est adressé à PTC Inc. (ou à l'entité locale indiquée sur votre devis)
- contient les adresses de facturation et d'expédition
- contient les conditions de paiement qui correspondent à votre accord client. Veuillez noter que PTC n'accepte pas les conditions générales personnalisées.
- contient des données précises qui correspondent au devis PTC (par ex. le montant total du BC, la période/date de fin de service, les produits indiqués) ou
- cite le numéro de devis PTC
- est signé (le cas échéant)

Que faire quand le renouvellement est plus compliqué que prévu ?

Si vous devez réviser votre contrat ou modifier les termes de votre contrat, votre conseiller en renouvellement pourra vous conseiller à tout quel moment. Cependant, il est important de discuter de ces points en amont. Nous vous recommandons de vérifier les contrats existants à mi-parcours lorsque votre conseiller en renouvellement vous contacte pour savoir si tout se passe bien. Évidemment, notre équipe est disponible pour toutes vos questions à tout moment pendant la durée de votre contrat !

Contacteur PTC

Nos conseillers en renouvellement sont là pour vous aider à profiter au mieux de votre abonnement PTC. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur votre contrat, sur son renouvellement ou pour tout autre besoin. Remplissez ce [formulaire](#) et nous vous rappellerons !

Formuler des commentaires

Ces informations vous ont-elles été utiles ? Avez-vous des remarques sur votre échange avec notre conseiller en renouvellement ? Nous aimerions [connaître](#) votre point de vue !



© 2019, PTC Inc. (PTC). Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre informatif uniquement. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et ne sauraient en aucun cas tenir lieu de garantie, d'engagement ou d'offre de la part de PTC. PTC, le logo PTC et tous les logos et noms de produits PTC sont des marques commerciales ou des marques déposées de PTC et/ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Tous les autres noms de produits ou d'entreprises sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. PTC se réserve le droit de modifier, à sa discrétion, la date de disponibilité de ses produits, de même que leurs fonctions ou fonctionnalités.

J12775-Renewal_HowtoIssuePO_DS-FR-0226